



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Aromatek Cartridges

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Aromatek Cartridges
 NO DE PRODUIT : Invigorating/vanilla/leather/orchard/lemon
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
ACÉTATE DE PENTYLE	211-047-3	628-63-7	5-10%	R10 R66

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Sans objet.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Un incendie peut être éteint avec : Dioxyde de carbone (CO₂). Agents chimiques secs. Eau.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utiliser un appareil à adduction d'air si le produit est impliqué dans un feu.

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Aromatek Cartridges

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Ramasser les déversements avec une pelle, un balai ou similaires, et réutiliser si possible. Éliminer les grandes quantités de déversement/de déchets conformément à la réglementation municipale.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage non spécifié.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
ACÉTATE DE PENTYLE	VLEP	50 ppm	270 mg/m ³	100 ppm	540 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Sans objet.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Incolore		
ODEUR	Caractéristique		
DENSITÉ RELATIVE	1.105-1.145	POINT D'ÉCLAIR (°C)	87

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

Aromatek Cartridges

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Les gaz ou les vapeurs en de fortes concentrations peuvent irriter l'appareil respiratoire.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

VOIE D'EXPOSITION

Ingestion . Inhalation :

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

MOBILITÉ

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Le produit est partiellement miscible avec l'eau et peut se disperser dans l'environnement aquatique.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

DÉGRADABILITÉ

La dégradabilité du produit n'est pas indiquée.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GÉNÉRALITÉS

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

PHRASES DE RISQUE

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

P13 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Aromatek Cartridges

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 20/09/2010

NO DE REV. /REPL. FDS 3

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10 Inflammable.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.